



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

situation à la Réunion

Question au Gouvernement n° 1418

Texte de la question

SITUATION À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à M. Michel Larive, pour le groupe La France insoumise.

M. Michel Larive. Monsieur le Premier ministre, depuis plus d'un an, mon collègue Jean-Hugues Ratenon, que j'associe à cette question, vous alerte sur la situation explosive que connaît l'île de La Réunion. Dans ce département, le taux de chômage atteint 28 %, et même 50 % chez les jeunes, et 42 % des habitants vivent sous le seuil de pauvreté.

En 2012, un rapport indiquait que neuf des dix communes les plus inégalitaires en termes d'écart de richesses, au sein de notre République, étaient des communes réunionnaises. Tous les éléments étaient donc sous vos yeux pour comprendre que la situation allait devenir insurrectionnelle.

Pourtant, vous avez persisté à appliquer votre entreprise de casse sociale, avec la diminution de l'abattement fiscal, la réduction du nombre de contrats aidés, l'augmentation de la CSG – contribution sociale généralisée – et, maintenant, l'augmentation du prix des carburants.

La mobilisation des « gilets jaunes », débutée le 17 novembre, a débouché à La Réunion sur un mouvement de contestation sociale fort et ample. L'ensemble de l'île est paralysée par une trentaine de barrages érigés quotidiennement sur les routes, et des blessés sont à déplorer dans les rangs des manifestants ainsi que des forces de l'ordre. Et quelle est votre réponse ? L'envoi de 200 gardes mobiles, l'instauration d'un couvre-feu de 21 heures à 6 heures du matin dans douze des vingt-quatre villes de l'île. Désormais, on annonce même l'arrivée d'un nouvel escadron de CRS, venu de Strasbourg.

Si la sécurité nécessite de mettre fin aux pillages, il faut aussi répondre aux besoins économiques et sociaux, qui sont réels à La Réunion. (*Applaudissements sur les bancs du groupe FI. – M. Fabien Roussel applaudit aussi.*)

Il n'y a pas d'ordre public sans justice sociale.

Monsieur le Premier ministre, à part l'envoi de forces de l'ordre supplémentaires, quelles sont vos options pour la résolution effective de ce conflit social ? (*Nouveaux applaudissements sur les bancs du groupe FI. – M. Jean-Paul Dufrègne applaudit aussi.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer. Depuis samedi dernier, monsieur le député, l'île de La Réunion

est en effet confrontée à des blocages dont l'évolution est devenue intolérable. Les blocages de la journée, organisés par des « gilets jaunes » effectivement porteurs de revendications, font place à des actes de violence commis par des jeunes, souvent mineurs, qui n'ont d'autre objectif que de casser, en particulier les commerces et les services publics. Ils vont même jusqu'à viser les élus, comme on l'a vu ces dernières heures.

Face à ces bandes de jeunes, la réponse de l'État, M. le ministre de l'intérieur et moi-même le réaffirmerons, sera la fermeté le soir et toutes les nuits, puisque La Réunion a été la proie d'incendies et de nombreux autres dégâts, avec de nombreux blessés à la clé. Parmi eux, je veux le rappeler en joignant ma voix à celle du ministre de l'intérieur, on compte de nombreux représentants des forces de l'ordre, auxquels je réitère tout notre soutien. *(M. Bruno Studer applaudit.)*

M. Ugo Bernalicis. C'est votre seule réponse ?

Mme Annick Girardin, ministre. Vous l'avez dit aussi, monsieur le député, ce territoire connaît beaucoup d'inégalités ; il est même, sans doute, le territoire le plus inégalitaire de la République, avec 40 % des jeunes de moins de vingt-cinq ans demandeurs d'emploi et plus de 40 % des habitants qui, en effet, vivent en dessous du seuil de pauvreté. Il y a aussi une classe qui se porte bien, qui contribue au développement du territoire, à son économie, et qu'il est donc normal d'aider. C'est cette classe-là, et nulle autre, autrement dit 4 % de la population, qui est visée par la disposition fiscale relative à l'impôt sur le revenu. Je vous invite donc à ne pas généraliser cette affaire.

Ne mélangeons pas tout. La Réunion est un territoire que nous accompagnons à travers les mesures du Livre bleu ; je suis à ses côtés tous les jours, y compris avec les maires, comme ce fut le cas avant-hier même. *(Exclamations sur les bancs du groupe FI.)*

M. Claude Goasguen. Quelles solutions proposez-vous ?

M. le président. S'il vous plaît, mes chers collègues.

Mme Annick Girardin, ministre. Dans ce territoire, l'État répondra aussi par la fermeté à tous les actes de violence. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM. – M. Philippe Berta applaudit aussi.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Larive](#)

Circonscription : Ariège (2^e circonscription) - La France insoumise

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1418

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 novembre 2018](#)